

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 19 du mois de janvier à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de Joyeuse, régulièrement convoqué, s'est réuni, dans la salle du Conseil municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Brigitte PANTOUSTIER, Maire.

Etai^{ent} présents : BLANCHON Andrée, CHASTAGNIER Geneviève, FREGIERE Alexandre, HOURS Roland, LACOUR Gladie, MAISONNEUVE Béatrice, PANTOUSTIER Brigitte, PLANET Olivier.

Absents excusés : AUZAS Vincent, BELLOY Marc, CHAMONTIN Loïc, DAILLY Geneviève, Dole Monique, DEYDIER-BASTIDE Jean-Marc, MORIN Stéphanie, NICOLAS Marie, MOYERSOEN Christian, REYNOUARD Clément, ROUSTANG Yves.

Pouvoirs

MORIN Stéphanie à FREGIERE Alexandre.

BELLOY Marc à Brigitte PANTOUSTIER

NICOLAS Marie à BLANCHON Andrée

CHAMONTIN Loïc à CHASTAGNIER Geneviève

Secrétaire de séance : CHASTAGNIER Geneviève.

Le quorum n'étant pas atteint, le Conseil municipal ne peut valablement délibérer, le Conseil municipal sera reconvoqué.

Le Maire

Brigitte PANTOUSTIER



La Secrétaire de séance

Geneviève CHASTAGNIER

